

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

CEEAC : les membres de la nouvelle Commission à l'exercice de leurs fonctions

LES sept membres de la nouvelle Commission de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) ont officiellement pris leurs fonctions hier. En témoigne leur prestation de serment devant Ali Bongo Ondimba, chef de l'État gabonais, par ailleurs président en exercice de la CEEAC.

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

Après une grossesse difficile, la délivrance est enfin arrivée. Le secrétariat général de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) constitue désormais un lointain souvenir. Et pour cause, la réforme institutionnelle, confiée à l'actuel président en exercice de la CEEAC, Ali Bongo Ondimba, par ses homologues, durant le sommet de N'Djamena au Tchad, en 2015, a abouti (lire ci-contre). D'où le passage du secrétariat général à la nouvelle Commission. Objectif : débarrasser l'organisation sous-régionale de ses écueils et booster par la même occasion l'économie de l'Afrique centrale. Ainsi, le nouvel exécutif de la CEEAC vient d'être installé, conformément aux dispositions du Traité révisé, adopté en décembre dernier à Libreville durant la IXe session extraordinaire de la conférence des chefs d'État et de gouvernement. Gilberto Da Piedade Verissimo, nouveau président de la Commission et les six autres membres ont donc prêté serment devant le numéro 1 gabonais. Ce qui marque donc le début du travail du nouvel exécutif. Durant cette prestation de serment, le président en exercice de la CEEAC a exhorté la nouvelle Commission à se mettre immédiatement au travail, au regard des nombreux chantiers et défis énormes à relever. Non sans rappeler aux nouveaux dirigeants l'importance de faire de la CEEAC un modèle à suivre. Profitant de cette occasion, le président en exercice de la CEEAC a exhorté les promus à faire preuve de rigueur dans l'exécution de leurs charges, tout en réitérant l'engagement du Gabon dans la mise en œuvre des réformes.

Après ladite prestation de serment, la passation de charges entre Gilberto Da Piedade Verissimo et Ahmad Allam, secrétaire général sortant (fait vendredi dernier Commandeur dans l'ordre du mérite national), a lieu aujourd'hui. Place donc au travail pour le nouvel exécutif.

Durant cinq ans, les sept membres devront mettre en musique la réforme institutionnelle dans le cadre de leurs missions régaliennes (lire ci-contre). En effet, pour asseoir l'intégration sous-régionale, outre la réforme institutionnelle, il est impérieux pour les États membres de mutualiser leurs efforts et structures. C'est d'ailleurs ce qu'a rappelé à ses pairs le président gabonais, lors de la XVIIe session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement qui s'est tenue par visioconférence.

" (...) Nous nous devons, toutefois, de garder l'espoir que les institutions et organes communautaires (ndlr : en référence au Parlement en gestation) en instance d'être mis en place conformément au Traité révisé apporteront à notre communauté, à nos États et nos populations, tout l'appui nécessaire en vue d'y faire face", avait-il déclaré.

À noter que le personnel en poste au désormais ancien secrétariat général de la CEEAC sera maintenu pour une période transitoire de douze mois à partir de l'entrée en fonction de la Commission. Pour rappel, le mandat d'Ali Bongo Ondimba s'achève en novembre prochain. Il passera ainsi le flambeau au président congolais Denis Sassou Nguesso pendant la XVIIIe session ordinaire de la conférence des chefs d'État et de gouvernement qui va se dérouler à Brazzaville. La nouvelle Commission doit, dès aujourd'hui, préparer la conférence des chefs d'État et de gouvernement à venir.



Le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, recevant le serment d'une commissaire.

DATE DE CRÉATION
18 octobre 1983

25 MAI 2015
Décision a été prise à N'djamena au Tchad de procéder à la réforme institutionnelle de la CEEAC.

30 JUILLET 2020
Adoption des instruments consacrant la mutation de l'organe exécutif de la CEEAC en commission lors de la 17e session ordinaire de la conférence des chefs d'État et de gouvernement par visioconférence.

28 AOÛT 2020
Entrée en vigueur du traité révisé.

31 AOÛT 2020
Prestation de serment des membres de la Commission.

NOVEMBRE 2020
À Libreville : 18ème session ordinaire.

REFORMES DE LA
CEEAC



Source : Documentation de l'Union

© D. Mairant MOUSSAVOU

Nouvelle Commission renvoyés

Les missions de la nouvelle Commission



Y.F.I
Libreville/Gabon

Après son installation, marquée par la prestation de serment devant Ali Bongo Ondimba, président en exercice de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), Gilberto Da Piedade Verissimo, le tout premier patron de la Commission, prend possession ce mardi des locaux du siège de l'institution éponyme.

Le diplomate angolais et son équipe devront s'atteler à poursuivre la mise en œuvre de la réforme institutionnelle de la CEEAC. Une orientation émanant de la XVIIe session ordinaire de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC qui s'est tenue le 30 juillet dernier par visioconférence. Pour ce faire, la nouvelle Commission doit accélérer la mise en place des autres institutions. Particulièrement celle du Parlement de la communauté, prévue par le Traité révisé. Autre chantier



Photo: DR

et pas des moindres, celui de la révision des textes fondamentaux restants, associé à l'élaboration des textes d'application nécessaires.

C'est dire que le mandat des membres de la nouvelle Commission est loin d'être une sinécure. Étant donné que l'intégration dans notre sous-région, contrairement à d'autres parties

du continent africain, piétine. Une tendance que les chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC ont à cœur d'inverser. D'où la réforme institutionnelle appelée de tous leurs vœux par Ali Bongo Ondimba et ses homologues depuis 2015 à N'Djamena, au Tchad. Reste maintenant au nouvel exécutif de donner forme à ladite réforme institutionnelle.

Une réforme conduite par Ali Bongo Ondimba



Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

PLUSIEURS difficultés ont émaillé l'aboutissement du processus d'intégration sous-régionale impulsé au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). D'autres ont été dressées pour empêcher la bonne marche des organisations qui la sous-tendent. Raison pour laquelle certains prédisaient un échec cuisant au président de la République Ali Bongo Ondimba, à qui ses pairs ont confié, à la faveur du 16e sommet ordinaire, la

mission de mener à bien la réforme de cette organisation sous-régionale.

Mais en parvenant à faire adopter et parapher les actes juridiques instituant notamment une Commission, en remplacement du secrétariat général, le coup d'essai du management du numéro un gabonais a été un coup de maître. C'était au cours de la 9e session extraordinaire de la conférence des chefs d'État et de gouvernements, le 18 décembre 2019, à Libreville. La réforme de la CEEAC entamée sous le magistère du président gabonais devrait favoriser la relance écono-

mique et la redynamisation de la croissance. De sorte à stimuler l'emploi. D'autant qu'il s'agit du défi majeur de la sous-région.

" En ma qualité de président en exercice de la CEEAC, il est de mon devoir de tout faire pour assurer la mise en œuvre effective et à bon rythme de cette réforme dont les grands bénéficiaires seront les peuples d'Afrique centrale ", indiquait Ali Bongo Ondimba lors de son entretien avec l'ancien secrétaire général de l'institution, Ahmad Allam-mi.

Photo: DR